

MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS

Accompagner la transformation vers une économie durable

M E E S C H A E R T

Asset Management

Le fonds MAM Transition Durable Actions est investi sans contrainte de style ni de taille dans des entreprises de l'univers des actions internationales en privilégiant des entreprises qui prennent en compte les enjeux d'une transition vers une économie durable, et en mettant en œuvre une stratégie ISR.

UN FONDS DE PARTAGE

Une partie importante (jusqu'à 35 %) des frais de gestion sont reversés aux fondations partenaires :

- Sur la part I, à la Fondation GoodPlanet
- Sur la part J, au Fonds de Dotation pour la Biodiversité

Les versements annuels se feront sous la forme d'un don ou d'un parrainage. Dans le cas d'un don le mécanisme ouvrira droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part.

TROIS CATÉGORIES D'INDICATEURS BIEN DÉFINIS

BEST PERFORMANCE

Sociétés les mieux positionnées vis-à-vis de leurs pairs pour le scénario 2°C

Présence dans l'indice Low Carbon Europe 100, identifiant les entreprises qui contribuent positivement à la transition climatique, non seulement à travers leur performance opérationnelle, mais aussi à travers les produits vendus à leurs clients.

Egalement, prise en compte du niveau d'émissions évitées grâce à leurs efforts d'innovation de produits et services.

BEST EFFORT

Sociétés des secteurs carbo-intensifs en transformation vers une économie bas carbone

- Entreprises ayant fixé des objectifs d'alignement avec un scénario 2°C selon la méthode de Science Based Targets « Target Sets ».
- Entreprises exposées aux solutions environnementales, mais en dessous du seuil de 50 % de leur chiffre d'affaires.
- Entreprises ayant fixé des objectifs en matière de transition énergétique.

SOLUTIONS

Fournisseurs de produits de services porteurs de solutions pour l'économie bas carbone

- Activités alignées avec le scénario 2°C et proposant des solutions directes aux problématiques de transition énergétique
- Seuil de sélectivité :
- 50 % du chiffre d'affaires généré sur une ou plusieurs solutions vertes, ou,
 - 50 % du mix énergétique provenant des énergies renouvelables, ou,
 - 50 % des surfaces du portefeuille immobilier ayant obtenu une certification environnementale.

PRINCIPAUX RISQUES ENCOURUS ET AVANTAGES

PRINCIPAUX RISQUES

- Risque de perte en capital
- Risque action
- Risque de change
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents
- Risque lié aux dérivés

Niveau de risque** 1 2 3 4 **5** 6 7

Sur une échelle de profil de risques allant de 1 (moins risqué) à 7 (plus risqué)
La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.

AVANTAGES

- Une thématique : la transition énergétique, écologique et sociale
- Trois catégories d'indicateurs complémentaires
- Un comité d'experts externes qui accompagne Meeschaert AM tout au long de la vie du fonds
- Un fonds de partage participant au financement d'organismes agissant en faveur de la transition durable

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Durée minimum de placement

5 ans

Indice de référence

L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence

Date de création

24 novembre 2000

Date de mutation

4 juillet 2019

Encours**

8 millions €

Codes ISIN

FR0013430584 (part I)
FR0013430592 (part J)

Classification AMF

Actions internationales

Devise

Euro

Forme juridique

FCP

Affectation des résultats

Capitalisation

Valorisation

Quotidienne en euros

Société de gestion

Meeschaert AM

Dépositaire

BNP Paribas Securities Services

Souscriptions et rachats

Dépôts des ordres avant midi

Frais d'entrée*

2 % taux maximum

Frais de sortie*

Néant

Frais courants*

1,20 % TTC de l'actif net l'an

Commission de mouvement*

Actions : 0,57 % TTC maximum et obligations : 0,25 % TTC maximum sur chaque transaction

Commission de superperformance*

Néant

Frais de gestion*

0,90 % TTC taux maximum

Souscription minimale initiale

500 000 €

Gérant du fonds**

Guillaume Chaloin

* Pour le détail des frais et risques, consulter le prospectus complet sur le site www.meeschaertassetmanagement.com

** Ces informations sont à jour au 04/07/2019

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du fonds. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert Asset Management et/ou sur le site internet www.meeschaert.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque » afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment du risque de perte en capital. Les rapports annuels et périodiques du fonds sont disponibles auprès de Meeschaert AM dans les délais légaux.

Société de gestion : Meeschaert Asset Management - 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris - +33 153 40 20 20 - S.A.S au capital de 125 000 euros - R.C.S. PARIS B 329 047 435 - NAF 6430Z - Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-040 00025 **Dépositaire** : BNP Paribas Securities Services Société en Commandite par Actions - au capital de 165 279 835 euros, R.C.S. PARIS 552 108 011 - Agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel. **Gestionnaire administratif et comptable par délégation** : BNP Paribas Fund Services France. Avant toute souscription, consulter le DICI sur www.meeschaertassetmanagement.com